

Discours de Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère
Séance plénière du 6 décembre 2012
Débat d'orientations budgétaires 2013

- Comment construisons-nous les propositions d'orientations budgétaires ? Il nous faut répondre à deux questions :
- Quelle estimation raisonnable pouvons-nous faire des moyens dont nous disposerons en 2013 ainsi que de l'évolution des principales dépenses ?
que voulons-nous faire l'année prochaine ?

Pour répondre à la première question, le document retrace avec clarté le contexte financier : le volet rétrospectif rappelle l'évolution de la dette départementale, stable et faible en comparaison de celle des autres départements, repère au travers de l'exécution du budget 2012 des évolutions ou la confirmation de tendances (poursuite de la hausse des demandes de PCH, stabilisation des demandes d'APA..). Pour 2013, l'Etat maintient ses dotations, nous avons toujours la même incertitude sur le montant des DMTO (droits de mutation) et notre part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE, l'ancienne TP) pâtira de la crise économique.

Pour maintenir notre volume d'investissement, utile à l'activité des entreprises et à l'emploi, assurer nos responsabilités dans les politiques sociales, sans accroître la dette départementale, sans augmenter le taux de la Taxe foncière bâtie, qui reste notre seul levier fiscal, nous devons toujours veiller à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Pour répondre à la deuxième question, nous nous appuyons sur notre projet stratégique. C'est notre fil conducteur. Nous devons également tenir compte d'un contexte en perpétuel mouvement : une crise économique profonde, le chômage et la précarité qui multiplient les difficultés des familles et les amènent à solliciter fortement nos services, des politiques européennes en refonte, une nouvelle étape annoncée de la décentralisation, des modes de gouvernance, des attentes de nos partenaires, des comportements nouveaux des citoyens ...

Les outils d'observation et de diagnostic sont donc indispensables pour nous permettre de rester réactifs à toutes ces évolutions.

Chaque président de commission indiquera dans un instant, pour chaque objectif stratégique, les principales évolutions proposées pour 2013.

Je voudrais pour ma part insister sur quelques chantiers de l'année prochaine.

Le Président de la République a affiché sa priorité pour la jeunesse. Un rapport récent de l'Observatoire de l'Institut national de la jeunesse et de l'Education populaire sur la situation de la jeunesse en France confirme le bien fondé de cette priorité : trop nombreux sont les jeunes qui sortent de l'école non diplômés et sans qualification professionnelle. Les jeunes représentent une part importante des demandeurs d'emplois et le taux de pauvreté chez les jeunes de 18 à 24 ans est de 22,5%.

Le RSA jeunes est un échec, sans doute du fait des conditions d'accès à cette allocation. En Finistère, plusieurs milliers de jeunes sont en difficulté. Seule une centaine d'entre eux accèdent au RSA jeune.

Je vous proposerai donc que nous nous engagions dans le dispositif des emplois d'avenir : dans nos services, nous pourrions en accueillir environ 70, dans des secteurs d'activité où les départs en retraite prévisibles ouvrent des perspectives de pérennisation à ceux qui rempliront les conditions. Il faudra leur proposer de vrais parcours de formation professionnelle et l'accompagnement nécessaire à la réussite de leur projet personnel.

Le secteur médico-social (établissements d'hébergement...) sera également sollicité. Nous serons vigilants pour que les emplois d'avenir ne viennent pas compenser provisoirement la surcharge de travail du fait du retard de renouvellement par l'ARS des conventions tripartites ou ne pèsent sur le prix de journée sans dialogue préalable. Mais il y a sûrement dans ce secteur des possibilités d'accueil et de formation vers des métiers attractifs et dont nous aurons besoin dans les années prochaines.

Nous devons fixer notre position par rapport aux sollicitations éventuelles du secteur associatif. Je ne pense pas que nous devions intervenir en complément de financement de poste, mais plutôt en accompagnement du jeune pour ses déplacements, son hébergement, un complément de formation...

Je citerai aussi la poursuite de notre volonté de renforcer nos partenariats :

- avec l'ARS nous préparons une convention pour établir des modes de travail respectueux des compétences de chacun et facilitant la cohérence entre nos schémas départementaux et les orientations régionales de l'ARS.
- Avec le B16, avec nos partenaires finistériens de la démarche prospective, nous poursuivrons nos efforts pour une gouvernance territoriale partagée.

- Avec les autres départements bretons nous mettons en commun nos observations sur les politiques sociales, nous intervenons sur la formation des travailleurs sociaux, nous étudions ensemble la faisabilité d'une émission obligataire commune, notre laboratoire IDHESA et le laboratoire des Côtes d'Armor se rapprochent...
- Avec les intercommunalités finistériennes nous achevons la couverture des contrats de territoire que nous ferons évoluer pour renforcer la territorialisation de nos politiques et pour les élargir à la totalité de nos interventions sur leur territoire.
- Avec les petites communes, nous examinons la possibilité de mutualiser des moyens pour mettre à leur disposition des capacités d'ingénierie et les aider à élaborer leurs projets et à les réaliser. Le CAUE sera utile dans cette perspective.

- Le 4^{ème} schéma des Personnes Handicapées est un exercice difficile du fait des perspectives financières très restrictives annoncées par l'ARS.
- Schéma de l'eau et de l'assainissement : il trouvera son aboutissement en 2013 pour plus de sécurité et de mutualisation dans la gestion des ressources en eau.

- Elaboration du PDH : le logement est une priorité de notre projet. L'Observatoire de l'opinion nous confirme que le logement, après l'emploi et la situation économique, est la deuxième préoccupation des Finistériens : 57% d'entre eux estiment difficile de trouver un logement adapté à leurs revenus et 70% considèrent que l'accès à la propriété pour un jeune couple est difficile.

- Consolidation du secteur de l'aide à domicile : nous présenterons en janvier les résultats de l'audit des associations.

- Poursuite de l'adaptation de nos services et de notre organisation : qualité de vie au travail, évolution du réseau des ATD, accompagnement au changement, projet d'administration départementale...

« seul le prononcé fait foi »